



SERMON sur ces paroles du
chapitre XVI. de l'Euan-
gile selon saint Iean,
vers. 8. 9. 10. & 11.

vers. 8. *Quand celui-là sera venu, il convain-
dra le monde de peché, de justice & de
jugement.*

9. *De peché, parce qu'ils ne croient point
en moy.*

10. *De justice, parce que je m'en vai à mon
Pere, & vous ne me verrez plus.*

11. *De jugement, parce que le Prince de ce
monde est déjà jugé.*

COMME Dieu est parfaite-
ment riche, aussi est-il souve-
rainement liberal. Il l'a fait
voir plusieurs dons dont il
nous a gratifiez. Mais les deux plus
considerables & plus dignes de sa gran-
deur, & de sa liberalité divine, sont
ceux

Sermon sur S. Jean, chap. XVI. v. 8. 9. &c. 169
ceux qu'il nous a faits de son Fils, & de son Esprit. Aussi ce furent là principalement ces *choses magnifiques de Dieu*, comme les appelle S. Luc, que les Apôtres prescherent au peuple le jour de la Pentecoste; choses tellement magnifiques, que nulle langue de la terre n'estant trouvée capable de les décrire dignement, Dieu leur en envoya du Ciel pour les exprimer d'une façon convenable à leur Majesté. L'un & l'autre de ces présens est excellent & précieux, au delà de tout ce que lon en sauroit dire; mais quelque grand que soit celui que Dieu nous a fait de son Fils, il nous seroit tout à fait inutile, s'il ne nous envoyoit en suite son Esprit pour nous l'appliquer, & pour nous donner une connoissance claire & assurée de toutes les vérités nécessaires à son service & à nôtre salut. C'est pourquoy, comme le Pere nous a envoyé son Fils, aussi le Pere & le Fils nous ont envoyé le saint Esprit, qui procède de l'un & de l'autre; afin que toutes les trois Personnes divines s'employassent à nôtre salut, chacune d'elles y exerçant sa propre fonction. Celle du S. Esprit, comme nous

170. *Sermon sur l'Évang. selon S. Jean,*
la décrit ici nôtre Seigneur Iesus, a esté
de nous donnèr, lors qu'il auroit esté so-
lennellement revelé des cieux, une soli-
de & claire connoissance du péché, de la
justice, & du jugement, trois choses qui
estoyent ou entierement ignorées, ou
fort obscurément connuës entre les hom-
mes, & dont, toutefois, la connoissance
estoit merueilleusement importante au
salut de leurs ames. *Quand celui-là sera*
venu, dit nôtre Seigneur Iesus Christ, il
convaincra le monde de peché, de justice & de
jugement: de peché, parce qu'ils ne croient
point en moy: de justice, parce que je m'en vay
à mon Pere, & que vous ne me verrez plus:
de jugement, parce que le Prince de ce monde
est déjà jugé. C'est un passage difficile, &
auquel il semble que nôtre Seigneur s'est
de propos délibéré, exprimé en paroles
un peu obscures, à cause que le temps ne
permettoit pas encore que, mesme à ses
disciples, il parlast de ces choses aussi
clairement que le S. Esprit les leur a de-
puis revelées. Et c'est ce que lui-mesme
semble signifier, quand il dit immédiate-
ment apres, *I'ay plusieurs autres choses à vous*
dire, mais vous ne les pouvez pas encore por-
ser.

ter. Mais d'autant plus qu'il est malaisé à entendre, d'autant plus devons-nous y apporter d'attention, pour, avec l'aide de cet Esprit mesme, pouvoir bien comprendre quel est l'office qu'il devoit exercer au monde, & l'efficace avec laquelle il l'y a exercé, & l'y exerce encore continuellement pour la gloire de Dieu, pour l'instruction de ses élus, & pour la juste condamnation des impies & des infidèles. *Quand ce Consolateur, dit-il, que je vous promets de vous envoyer après que je m'en seray allé, sera descendu sur vous, & qu'il vous aura inondez de ses graces surnaturelles, il convaincra le monde de peché, de justice & de jugement; ou plustost du peché, de la justice, & du jugement: c'est à dire, il en donnera aux hommes des preuves si certaines, si démonstratives, si convainquantes, que les élus de Dieu, desquels il amollira les cœurs par sa grace, en concevront une certaine & indubitable persuasion, & que les autres qu'il laissera dans leur naturelle dureté, seront rendus inexcusables, quand ils viendront à fermer les yeux à une si claire lumiere. Où il nous faut considerer premierement, les cho-*

172 *Sermon sur l'Evang. selon S. Jean,*
ses desquelles il dit que cet Esprit doit
convaincre le monde, & puis les moyens
par lesquels cette conviction se fera.

Il y a trois veritez principales, en la
connoissance desquelles consiste l'essen-
ce de la Théologie Chrestienne, dont la
première regarde le *peché*, c'est à dire, la
condition naturelle en laquelle nous sommes
sous: ce que l'Apôtre appelle *estre sous pe-*
ché, assavoir, la corruption du péché, & la
condamnation qui la suit necessairement
par la Loy de la justice de Dieu; la se-
conde *la justice*, c'est à dire *la justification*
de l'homme devant Dieu, consistant en ce
que ses péchez lui sont pardonnez, en
forte qu'il est réputé pour juste par la foy
qu'il a au Médiateur, *livré pour nos offenses,*
& ressuscité pour nôtre justification: la troi-
siesme, *le jugement que Dieu doit faire au*
dernier jour, de tous le monde en général. Ces
trois veritez-là, assavoir, que tous les
hommes sont en estat de péché, & de
condamnation devant Dieu, à cause de
leur péché: Qu'ils ne peuvent point avoir
d'autre justice que celle qui consiste en
la remission de leurs péchez par la foy au
Médiateur, qui en a fait l'expiation par
son

son sang; & que Dieu doit juger un jour tout le monde, & exterminer à jamais tous les ennemis de sa verité & de son Eglise; estoient ou ignorées tout à fait dans le monde, ou si obscurément aperceues, & reconnuës de si peu de gens, qu'une connoissance si imparfaite, & si restreinte, pouvoit presque passer pour une entiere & generale ignorance. Car quant au peché, ni les Gentils, ni mesme les Juifs, ne croyoyent point qu'il y eust au monde une corruption de peché qui infectast universellement tous les hommes, & qu'elle les assujettist tous à l'ire de Dieu & à des peines eternelles, soit pour le peché originel, soit pour les péchez actuels. Quant à l'originel, il s'est bien trouvé entre les Payens un Aristote qui a reconnu, en quelque lieu de sa Morale, qu'il y a naturellement en l'homme quelque chose qui répugne à la droite raison. Mais outre que cette créance estoit merveilleusement rare entr'eux, il croyoit que c'estoit un defaut que l'homme pouvoit corriger par les forces naturelles de son franc arbitre, & n'estimoit pas qu'il le rendist fort coupable devant Dieu, parce

qu'il lui estoit naturel. Il s'est bien trouvé aussi des docteurs des Juifs qui ont avoué qu'il y a en la nature de l'homme un *mauvais germe*, car c'est ainsi qu'ils appelloient cette grande corruption que nous apportons tous avec nous lors que nous venons en ce monde. Mais il s'en falloit beaucoup qu'ils n'en connussent comme il faut la malignité & le venin. Ils s'en croyoyent beaucoup moins entachez que tous les autres hommes, lesquels ils appelloient *pêcheurs*, en comparaison d'eux, comme nous le voyons au deuxiesme chapitre de l'Epistre aux Galates. Ils s'imaginoient, enfin, que c'estoit un vice dont ils pouvoient guérir par les forces de leur nature; en sorte qu'il ne leur fust point imputé, mais qu'ils en fussent nettoyez par leur propre justice. Et quant aux pechez actuels, premierement, les Gentils ont bien creü que les sacrilèges, les parricides, les trahisons, & les autres crimes de cette nature-là, rendoyent les hommes coupables deuant Dieu & estoient poursuiuis par la juste vengeance: mais pour les autres, ou ils les ont tenus pour des fautes legères, ou pour des choses

choses indifférentes, ou mesme pour de
 bonnes œuvres, quoy que ce fussent en
 effet de tres-grands pechez. Et les Iuifs
 mesmes ne connoissoyent pour péchez
 que les actions extérieures, par lesquel-
 les sa Loy estoit tout ouvertement vio-
 lée, comme cela se voit dans Iosephe,
 qui blâme, en quelque endroit, Polybe
 d'avoir écrit en son histoire, qu'Antio-
 chus avoit esté puni pour avoir eu la vo-
 lonté de violer le temple de Diane, di-
 sant, que d'en avoir eû seulement le des-
 sein, ce n'estoit pas avoir péché en effet.
 Et puis, & les uns & les autres croyoyent
 leurs pechez si légers, qu'à leur auis, ils
 pouvoyent estre aisément expiez par le
 moyen de leurs aspersions, de leurs la-
 vemens & de leurs sacrifices; ce qui estoit
 tres-mal reconnoistre la malignité du pe-
 ché, & les profondes playes qu'il fait dans
 les ames. Si la nature & l'atrocité du
 peché leur estoit inconnuë, ils n'igno-
 royent pas moins en quoy consiste la
 vraie justice de l'homme. Car ils se
 figuroyent qu'elle consistoit ou en l'ob-
 servation de la Loy naturelle, comme
 les Payens, selon la foible & l'impar-

176 *Sermon sur l'Evang. selon S. Jean,*
faite connoissance qu'ils auoyent de
cette loy-là; ou en celle de la Loy de
Moÿse, dont les sacrifices, les lave-
mens & autres semblables ceremonies
faisoyent partie, comme les Iuifs, qui,
quand ils s'estoyent acquittez exté-
rieurement de ces choses, croyoyent
estre fort justes, & avoir dequoy subsister
devant le Tribunal de Dieu. Ainsi, &
les uns & les autres, cherchant d'establi-
r leur propre justice, estoient exclus de
celle de Dieu, c'est à dire, de la remission
de leurs pechez, par la foi au Sauveur du
monde, par laquelle seule ils eussent peu
subsister devant lui avec assurance. Car
comme ils n'en auoyent point de con-
noissance, aussi n'en auoyent-ils point de
desir, & ainsi ils demeuroyent en leur pé-
ché, & en la malédiction de Dieu de la-
quelle il est suivi. Quant au dernier &
universel jugement, à peine les Gentils
en ont-ils jamais rien soupçonné. Les
Stoïques ont bien dit quelque chose d'un
embrasement du monde qui se devoit
faire par la vertu des astres, mais d'une
résurrection des morts, & d'un jugement
général, qui se deust faire en suite de cet
embra-

embrasement, pour rendre à chacun selon ses œuvres, il ne se trouve point qu'ils y aient jamais pensé. Et de fait, quand S. Paul a parlé de la résurrection dans l'Arcopage, ils en ont trouvé la proposition estrange & ridicule, & s'en sont moquez, aussi bien que les Epicuriens, comme nous le voyons, au 17. chapitre des Actes. Ils parloyent bien de l'ire & de la vengeance de Dieu sur les crimes des hommes, mais ils ne la consideroyent point autrement que comme elle se révèle du ciel en pestes, en famines, en foudres, & en choses semblables. Les Juifs en eussent bien deû avoir appris davantage, par la lecture des Prophetes; mais on voit clairement, par les écrits de leurs Docteurs, qu'ils n'en parloyent que comme à tasons, & qu'ils s'imaginoient mesme que la résurrection & le jugement à venir, ne regardoit que les gens de bien, trompez qu'ils ont esté par la mauvaise interpretation qu'ils donnoyent à ces paroles du premier Pseaume, *Les méchans ne subsisteront point en jugement, ni les pecheurs en l'assemblée des justes.* Telle estoit la crasse ignorante de ces trois grandes

178 *Sermon sur l'Evang. selon S. Jean,*
& importantes veritez, en laquelle le monde a esté durant le cours de plusieurs siecles. Il a donc esté necessaire que le S. Esprit y ait esté envoyé, pour dissiper ces espaisse tenebres, & pour mettre en leur plein jour ces doctrines de la nature du peché, de la manière de la justification de l'homme, & du jugement general. Quoy donc? Dieu n'auoit-il jamais rien revelé de tout cela, jusqu'à l'envoy du S. Esprit, lors qu'il se posa sur les saints Apôtres, au bienheureux jour de la Pentecoste, leur donnant *de parler en toutes sortes de langages des choses magnifiques de Dieu?* Si auoit. Le Pere en auoit déclaré quelque chose aux Gentils, par la voye de la nature. De la corruption & de la condamnation du peché, par cette *œuvre de la Loy*, dont saint Paul dit, au second chapitre de l'Epistre aux Romains, qu'elle estoit *écrite en leurs cœurs, leur conscience leur rendant témoignage, & leurs pensées entre elles s'accusans ou aussi s'excusans.* De la justice qui est par la foy en sa misericorde, par les effets du support & de la bonté qu'il exerçoit envers eux, nonobstant leurs pechez. Car, comme S. Paul dit au

XIV.

XIV. chapitre des Actes, au temps mesme qu'il les laissoit cheminer en leurs voyes, *il ne s'est point laissé sans témoignage en leur bien-faisant, leur donnant des pluies, du ciel, & des saisons fertiles, & remplissant leurs cœurs de viande & de joye.* Par où ils auoyent occasion de juger qu'il les supportoit ainsi, & qu'il leur faisoit tous ces biens, pour les amener à la repentance, & que bien qu'ils l'eussent offensé, il y auoit encore lieu de recourir à sa miséricorde, & d'esperer d'estre reconciliés avec lui. Du jugement, enfin, en ce que les vengeances temporelles dans lesquelles ils appercevoient l'ire du ciel, les pestes, les famines, & les autres calamitez semblables, estoyent d'assez sensibles & d'assez illustres enseignemens, que Dieu a en horreur les crimes, & qu'elles deuoyent estre remarquées comme des préludes & des avantcoureurs du grand & dernier jugement. Aux Juifs, il auoit revelé toutes ces trois choses beaucoup plus clairement encore, & plus certainement, par diverses déclarations qu'il leur en auoit faites dans la Loy, & dans les Prophetes, outre celles

180 *Sermon sur l'Evang. selon S. Jean,*
qu'il leur auoit données en commun
avec les Gentils , par la voye de la natu-
re. En suite de cela, le Fils auoit traité
de toutes ces choses, non certes avec les
Gentils , car il n'auoit pas esté envoyé
pour parler à eux de sa propre bouche,
mais avec les Iuifs, plus clairement enco-
re que n'auoyent fait Moÿse & les Pro-
phetes , & il auoit confirmé sa prédica-
tion par plusieurs miracles. Mais, neant-
moins , ni l'une ni l'autre de ces œcono-
mies n'auoyent point pleinement revelé
tout cela, la condition des temps ne per-
mettant pas qu'elles respandissent si plei-
nement cette lumiere par le monde. Et
de vrai, comme je viens de dire, la prédi-
cation de la propre bouche de Christ
estoit destinée à la nation Iudaïque , &
non aux autres peuples. Iesus Christ, en
ce passage, dit, que *quand le saint Esprit se-
ra venu* , qui , selon l'ordre des personnes
de la bienheureuse Trinité, est la dernie-
re dispensation de la verité de Dieu , &
de nôtre salut , *il convaincra le monde du
peché, de la justice, & du jugement* , c'est à
dire, qu'il les enseignera si évidemment,
qu'il en donnera des preuves si authen-
tiques,

riques, qu'il en espandra tellement la connoissance parmi les Juifs, & parmi les Gentils, qu'il n'y aura plus lieu d'en douter ni de les ignorer, & que quiconque les méconnoitra, & fera difficulté de les croire, sera entièrement sans excuse.

Mais c'est assez de cette première partie, passons à la seconde, qui est des moyens par lesquels le S. Esprit convaincra le monde de toutes ces trois choses: Moyens que Iesus Christ exprime en tels termes, que d'abord il n'est pas aisé d'en bien appercevoir le sens, & de reconnoître quelle est la force de son raisonnement. *Il convaincra, dit-il, le monde du péché, de la justice & du jugement: Du péché, parce qu'ils ne croient point en moy: De la justice, d'autant que je m'en vai au Pere, & que vous ne me verrez plus: Du jugement, parce que le Prince de ce monde est déjà jugé.* C'est en cela qu'est la grande difficulté. Excitons donc ici nôtre attention, pour essayer avec l'assistance de ce mesme Esprit dont nous parlons, de parvenir à la vraie intelligence de ces paroles. Iesus Christ dit que son Esprit, quand il sera venu, convaincra le monde de ces trois arti-

182
 182

cles, c'est à dire, qu'il les montrera par un eschantillon, une montre & un indubitable argument de chacune. Car c'est ce que signifie proprement le mot Grec qui est employé dans ce texte. Premièrement, dit-il, *il le convaincra du peché, parce qu'ils ne croient point en moy.* On peut montrer par beaucoup de preuves & d'argumens, que tout le monde est sous le peché, & par consequent sous l'ire de Dieu, & sous sa malediction : mais il n'y en a point qui le montre si manifestement que son horrible incrédulité contre Christ, soit que vous tourniez la veuë vers les Gentils, soit que vous l'arrestiez sur les Juifs mesmes. Les Apôtres l'ont annoncé à tous les peuples de la terre, ils leur ont fait entendre sa verité avec toute l'évidence qu'il se pouvoit, ils en ont accompagné la prédication, d'une vie tres-sainte & éclatante en toute sorte de vertus. Et toutefois, entendez les plaintes qu'ils font du peu de succès de leur labeur: *Qui est-ce, disent-ils, qui a creü à nostre predication? A qui a esté revelé le bras du Seigneur?* Au lieu de les recevoir comme Ambassadeurs de nôtre Seigneur Iesus Christ, & d'o-

& d'obeir à leur parole, quels maux & quels opprobres ne leur a-t-on point fait souffrir à l'occasion de leur doctrine? Les Ministres suivans, à qui ils ont laissé la commission & le soin de cultiver cette sainte institution de leur Maître, & qui s'en sont acquittez avec tant de zèle, n'ont pas esté plus favorablement traittez. On ne s'est pas contenté de rejeter l'Evangile qu'ils annonçoient, on a eü en horreur & leur nom, & le nom de tous ceux qui les suivoient: on les a persecutez avec rage, on en a fait des carnages horribles. Si ce n'eust esté que le menu peuple, on en pourroit accuser leur bestise; mais les plus grands ont resisté à cette doctrine céleste, aussi bien que les plus petis, les plus savans comme les plus ignorans, les mieux fensez selon le monde de mesme que les plus fols & les plus stupides. Les Princes l'ont combatuë par leur autorité, les Politiques par les stratagemés de leur prudence, les Philosophes par la subtilité de leurs Sophismes, les Orateurs par les illusions de leur éloquence, & les peuples, enfin, par les armes de leur fureur. Encore tous ceux-la

184 *Sermon sur l'Evang. selon S. Jean,*
n'estoyent que des Payens, qui, avant cette predication, n'avoient jamais ouï parler du Messie, ni des types qui l'avoient representé sous la Loy, ni des prédictions qui en avoient esté faites par les Prophètes, & qui ne l'avoient point veü parmi eux, durant sa conversation sur la terre. Ainsi ils pouvoient auoir quelque excuse, encore qu'elle ne püst estre que tres-mauuaise. Mais des Iuifs, qu'est-ce qu'on en peut dire? Ou comment peut-on excuser leur incredulité? C'estoit à eux particulierement que ce grand Redempteur auoit esté promis. La tribu de Iuda, & mesme la maison de David, d'où il deuoit descendre, leur auoit esté désignée; la ville de Bethleem, où il auoit à naistre, leur auoit esté montrée au doigt; les septante semaines d'années au bout desquelles il deuoit estre reuelé leur auoyent esté marquées en termes exprés dans la Prophetie de Daniel; l'estat abject, selon la chair, auquel il deuoit paroistre ici bas ne leur auoit point esté dissimulé, & les miracles qu'il deuoit faire leur auoyent esté predits clairement. Il est sorti de cette Tribu-là, il est descendu de

du de cette maison-là , il est né en cette ville-là, il a esté revelé au bout de ces semaines-là, il s'est fait voir en cet estat-là, il a fait, enfin, tous ces miracles-là, & mesme encore de plus grands. Ils les ont veûs, ils les ont examinez, ils les ont mis à toutes espreuves. Et neantmoins, apres tout cela , parce qu'ils l'attendoyent par une autre porte , & avec un autre train qu'il ne leur auoit esté promis , ils l'ont rejezté, & rejezté si fierement, si furieusement, & si obstinément, (que dirai-je! l'ai horreur de le dire , mais il le faut dire pourtant) qu'apres lui auoir fait mille indignitez, & l'auoir outragé de mille blasphemes, ils l'ont, enfin, cloüé à une croix, & de cette croix ils se sont fait en suite un nouvel obstacle , pour ne point croire en lui, n'y ayant rien qui les en empesche tant que le scandale de sa mort. Ils ne se sont pas contentez de ce qu'ils lui ont fait en sa propre personne , ils ont continué la mesme fureur contre ses Disciples; dont cét Apôtre mesme, qui brûloit d'un zèle si ardent pour leur salut , qu'il eust voulu estre fait anatheme pour eux, a esté contraint de dire d'eux , en quelque en-

1. Theff.
2. 15

droit de ses Epistres , que c'estoyent des gens qui avoyent mis à mort le Seigneur Iesus, & leurs propres Prophetes , qui avoyent chassé ses Apôtres, qui ne plaisoyent point à Dieu, & qui estoient adversaires à tous les hommes, & qui alloient comblant la mesure de leurs pechez, l'ire de Dieu estant parvenue sur eux jusques au bout.

Tant y a, direz-vous, que quelque commune que soit l'incrédulité parmi les hommes, elle n'est pas universelle. Car il y en a eu un grand nombre, & d'entre les Gentils, & d'entre les Juifs, qui ont creû en nôtre Seigneur Iesus Christ. Il est vray que plusieurs ont creû. Mais outre que c'est peu, au prix de tout le reste du monde, comment est-ce que ceux là ont creû? C'est-esté par leur inclination naturelle, par la propre disposition de leur volonté, par les forces de leur franc arbitre? Nullement; car ils estoient naturellement aussi incrédules, aussi aveugles, & aussi obstinez que les autres; & s'ils eussent esté laissez à eux-mesmes, ils fussent périés, aussi bien qu'eux, dans leur infidélité naturelle. Pour les porter à croire, il a falu que Dieu ait employé toute

toute sa puissance: cette puissance par laquelle il a ressuscité Christ des morts, qu'il les ait faits nouvelles créatures, qu'il leur ait osté leur cœur de pierre, & qu'il leur en ait donné un de chair, que par sa propre main il les ait transportez de la puissance des tenebres à sa merveilleuse lumière, & en fin, que lui-mesme ait fait en eux avec efficace & le vouloir & le parfaire, selon son bon plaisir. A moins que cela, ils n'eussent point creû, mais ils fussent morts incrédules, & obstinez. Ne faut-il pas bien dire que le peché a horriblement perverti la nature des hommes, qu'une lumiere qui est si belle, si agréable, si nécessaire à leur sanctification, à leur consolation, & à leur salut, leur soit si manifestement proposée, offerte, & inculquée, & qu'ils ayent contre elle une si grande aversion? C'est par-là que Iesus Christ dit que le S. Esprit fera voir & l'énorme corruption du peché qui est en tous les hommes, & sa juste condamnation.

Il dit en second lieu, qu'il convaincra le monde de la justice, assavoir, de cette justice de Dieu qui est par la foy en Iesus

Christ? de cette justice, dont S. Paul dit qu'elle *se révèle en Christ de foy en foy*; de cette justice, que Daniel appelle *la justice des siècles*, laquelle il constituë en la *propiciation pour le peché*, & laquelle il dit devoir estre apportée au monde par le Messie. Mais écoutez par quel argument Iesus Christ dit que cette conviction se fera; *parce, dit-il, que je m'en vay au Pere, & que vous ne me verrez plus.* Quelle conséquence est-ce là? je m'en vay vous le dire. Iesus Christ nous a bien acquis véritablement cette justice, c'est à dire, nôtre justification devant Dieu, par sa passion, & par sa mort, ayant esté *froissé pour nos pechez, & navré pour nos iniquitez, afin que par sa meurtrissure nous eussions nostre guérison, & par l'amende qui a esté sur lui, nostre paix*: mais nous n'eussions pas eû une pleine assurance que Dieu en fust parfaitement content, & que nous deussions estre justifiez devant lui par ce moyen-là, si après que Dieu a eû tiré de lui une telle satisfaction pour nos crimes, il ne l'auoit remis en vie, & élevé au ciel. Mais quand il est *ressuscité pour vostre justification*, & qu'il s'en est allé
à son

à son Père, & à nostre Père ; à son Dieu , & à nostre Dieu , pour y prendre possession de la gloire qu'il nous auoit acquise par ses souffrances , pour interceder pour nous envers Dieu , pour nous preparer place dans les demeures éternelles de sa maison , & pour enfin revenir à nous, & nous prendre à foi ; il n'y a plus lieu de douter qu'il n'ait parfaitement satisfait pour toutes nos offenses , que Dieu ne soit appaisé envers nous , pourveu que nous croyions en lui ; & que par le merite de de son obeissance , l'entrée ne nous soit donnée au Royaume des cieux , au lieu de la condamnation , & de l'enfer , que nous auions mérité par nos fautes. Si nous le voyions encore sur la terre , s'il ne s'en estoit point allé à son Pere , s'il n'estoit point entré dans le vrai Saint des Saints, s'il n'y comparoïssoit point pour nous deuant Dieu, nous ne ferions point assurez que nostre propiciation fust accomplie, non plus que , sous la Loy , le peuple ne l'eust pas esté de sa propiciation legale en ce jour solennel que Dieu auoit consacré à cela, si, après que le souverain Sacrificateur auoit immolé la victime dans

190 *Sermon sur l'Evang. selon S. Jean,*
le Tabernacle, il ne fust entré dans le
Saint des Saints, & n'y fust allé présenter
le sang de son Hostie devant l'Arche de
l'Eternel. S'il estoit encore sur la terre;
il ne seroit pas mesme Sacrificateur, dit l'A-
pôtre au huitiesme chap. de l'Epistre aux
Hebreux. Mais ce qui nous fait voir la
verité de son Sacerdoce, & la plentitude
de son Sacrifice, c'est qu'ayant fait une
seule oblation pour nos pechez sur la
Croix; il est maintenant assis, pour tous-
jours, à la dextre de Dieu, où il interce-
de sans cesse pour nous. Et de fait, c'est
par là que le S. Esprit nous assure de nô-
tre entière justification, quand il nous
dit, par la bouche de son Apôtre, *Qui est-
ce qui intentera accusation contre les élus de
Dieu? Dieu est celui qui justifie. Qui est-ce
qui condamnera? Christ est celui qui est mort,
& qui plus est, qui est ressuscité: lequel aussi
est à la dextre de Dieu, & qui fait mesme re-
queste pour nous.* Ce que nous ne le voyons
plus ici-bas, mais qu'il est en la gloire de
Dieu son Pere, fait qu'il nous semble, &
que le saint Esprit nous assure que nous
mesmes sommes déjà ressuscitez & assis
aux lieux célestes avec luy.

Reste

Reste le dernier point, qui est le *grand & dernier jugement*, duquel Iesus Christ s'exprime en ces mots, *Il convaincra le monde du jugement, parce que le Prince de ce monde est déjà jugé*. Où il nous faut voir brièvement, qui est ce Prince de ce monde, comment il a esté jugé, & comment le S. Esprit fera voir par là la verité de ce jugement general qui se doit faire au dernier jour. Le Prince de ce monde c'est le *Diable*. & il est ainsi nommé, à cause de la domination qu'il exerce sur les enfans de rebellion, auxquels il fait faire tout ce qu'il veut, comme s'il estoit leur légitime Seigneur, bien qu'il n'en soit que le tyran. C'est là raison pour laquelle S. Paul, en l'Epistre aux Ephesiens, appelle *les démons les Seigneurs du monde, & les gouverneurs des ténèbres de ce siècle*. Et mesme, pour montrer combien le diable, qui est le Chef de ces puissances infernales, domine puissamment non seulement sur les corps, mais sur les esprits des enfans de ce monde, il ne feint point, en quelque lieu, de le nommer *le Dieu de ce siècle*. De ce Prince là, Iesus Christ dit, qu'il est *déjà jugé*, c'est à dire, déjà con-

Ephes. 6

2. Cor. 4.

192 *Sermon sur l'Evang. selon S. Jean,*
donné, par un arrest irrévocable de la
justice souveraine de Dieu, à se voir dé-
pouïller de la domination qu'il exerçoit
sur toutes les nations de la terre, dé-
pouïller, dis-je, non seulement quant au
droit que Iesus Christ lui osterà par sa
Croix, faisant pour les pechez de tous
ceux qui croiront en lui & les reconci-
liant avec Dieu, en sorte que Satan ne
puisse plus les retenir sous son empire, ni
pretendre aucune puissance sur eux com-
me sur ses sujets : mais quant à la posses-
sion & à l'exercice de cet Empire tyran-
nique, où il estoit depuis tant de siècles,
entant que Iesus Christ, par la predica-
tion de son Evangile, découvra la vani-
té de toutes les fausses religions, que cet
Esprit menteur avoit introduites dans le
monde, & par lesquelles il s'y faisoit ser-
vir ; qu'il détruira ses temples & ses au-
tels, & qu'il lui arrachera sa proye, par
la conversion des peuples à la connois-
sance de la verité. C'est cettè expulsion
de laquelle il disoit au 12. chapitre de
cet Evangile, *Le Prince de ce monde s'en va
estre jetté dehors.* Il monstroit bien déjà,
en quelque façon, la puissance qu'il avoit
de

de le jeter dehors , en le chassant par sa parole , & par celle de ses disciples des corps des possédez : mais ce n'estoit qu'un eschantillon & un type de ce qu'il devoit faire bien-tost , en le jettant hors des esprits des hommes. Aussi, au 10. chapitre de l'Evangile selon saint Luc , quand les septante Disciples , apres avoir executé la commission qu'il leur avoit donnée , lui dirent , *Seigneur, les Diables nous sont assujettis en ton Nom* ; il leur dit , qu'il contemploit Satan tombant du ciel comme un esclair , c'est à dire , qu'ils ne s'arrestassent point à cette expulsion des démons hors des corps , qu'il en voyoit en esprit une autre bien plus considerable que celle-là, & qui alloit commencer à se faire par la predication de son Evangile. C'est celle-là mesme, dont il est dit au 12. chapitre de l'Apocalypse , que *le grand dragon, le serpent ancien, appelé le Diable & Satan, qui seduit tout le monde, fut jetté en terre, & ses Anges avecque lui ; & qu'alors, une grande voix fut entendue au ciel, disant, Maintenant est avvenu le salut, la force, & le règne de nostre Dieu, & la puissance de son Christ. Car l'accusateur de nos freres est dejet-*

194 *Sermon sur l'Evang. selon S. Jean,*
té, qui les accusoit devant nôtre Dieu jour &
nuit; mais il l'ont vaincu à cause du sang de
l'Agneau & de la parole de leur tesmoignage.
Voilà comment le Prince de ce monde
a esté jugé, condamné, & chassé. Or par
là le S. Esprit fera voir la verité du grand
& dernier jugement, auquel tous ceux
qui auront esté du parti de cet abomi-
nable Prince, seront aussi jugez, condam-
nez, & relégués dans les enfers, pour y
endurer, avec lui, des peines éternelles,
parce qu'ils auront mieux aimé suivre ce
malheureux tyran, que d'obeïr à leur lé-
gitime Seigneur. Tel, veut-il dire, qu'a
esté le sort du chef, tel sera celui de ses
membres. Ils sont déjà jugez en sa per-
sonne. Et c'est pourquoi nôtre Seigneur
disoit, au passage que j'ai déjà allegué de
cet Evangile, *Maintenant est le jugement*
de ce monde, maintenant le Prince de ce mon-
de s'en va estre jetté dehors.

C'est là, mes freres, autant que nous
en pouvons juger, le sens de ces paroles
de nôtre Seigneur Iesus Christ, qui se ré-
duit sommairement à ceci, qu'il promet
aux Apôtres que quand le saint Esprit
sera venu sur eux, il fera voir à tout le
mon-

monde, trois veritez qui y estoient presque inconnuës auparavant : La premiere, que tous les hommes sont naturellement en la corruption, & en la condamnation du peché: La seconde, que la vraye justice de l'homme consiste en la rémission des pechez, par la foy au Médiateur, qui en a fait l'expiation par son sang: La troisieme, qu'un jour Dieu jugera tout le monde, & qu'il condamnera à des supplices éternels, tout ceux qui auront refusé de croire à sa parole, & d'obeïr à sa volonté : Qu'il démontrera toutes ces choses si clairement, que tous ceux à qui Dieu ouvrira le cœur, les croiront très-certainement; & que tous ceux qui les rejeteront, seront entierement sans excuse : Qu'il convaincra le monde de la premiere, par l'incrédulité obstinée des hommes contre l'Evangile de Iesus Christ: Qu'il manifestera la seconde, par l'ascension de Christ dans le ciel, où il prendra possession pour nous de la béatitude qu'il nous a acquise, & qu'il intercedera perpetuellement envers Dieu, pour notre confirmation en sa grace, & pour notre introduction finale en sa gloire.

196 *Sermon sur l'Evang selon S. Jean,*
ré : & qu'il fera voir la troisieme , par le
jugement que Dieu exercera contre le
diable , en renversant son throne , en ef-
cartant ses tenebres , en rompant ses
charmes , en dissipant ses illusions , & en
abbatant ses temples & ses autels , en
toutes les parties de la Terre. Grande &
precieuse promesse ! laquelle il a pleine-
ment verifiée ; premierement , par la pré-
dication des Apôtres & des autres Mi-
nistres de l'Evangile , qui n'a retenti prin-
cipalement que de ces trois dogmes ,
comme nous le voyons par tous leurs ef-
crits ; & puis , par la conversion effective
de plusieurs millions d'éleus , qui en estant
instruits par cette prédication , en ont
embrassé la créance , & ont esté sauvez
par cette foy.

C'est à nous à la mediter avec atten-
tion ; premierement en general , pour re-
connoître combien nous sommes rede-
vables à Dieu , qui nous a envoyé son
Esprit , afin de nous apprendre des cho-
ses si utiles à nôtre salut , & dont nul au-
tre que lui seul ne nous pouvoit donner
la connoissance ; à nôtre Seigneur Jesus
Christ , qui nous a acquis par son merite ,
& con-

& conferé par sa vertu, un don si précieux; & à son saint Esprit, qui, quelques indignes que nous en fussions, a daigné descendre des cieus pour nous instruire de ces mysteres, qui estoient demeurez cachez à tous les siecles precedens, & en l'ignorance desquels nous fussions eternellement demeurez, si nous n'eussions esté gratifiez de cette divine Lumiere. Puis donc qu'il nous a fait la grace de naistre en cet heureux temps du Nouveau-Testament, qu'il lui a pleü d'éclairer de ces grandes & salutaires connoissances, montrons-nous-en vrayment reconnoissans envers lui, & nous rendons soigneux de bien user d'une si précieuse faveur, pour ne point *contrister cet Esprit*, par lequel nous auons esté instruits avec tant de soin, & scellez pour le jour de la redemption. A qui plus a receu, il sera plus redemandé. En quelque siècle que ce soit, jamais l'impieté & la mauvaise vie des hommes n'a eu de legitime excuse; mais nous en aurons moins que ceux des autres siecles, si nous pechons volontairement, apres auoir receu une si grande connoissance de la verité; & de la vo-

198 *Sermon sur l'Evang. selon S. Jean,*
lonté de celui auquel nous avons à rendre conte de nôtre vie, & qui nous doit juger au dernier jour.

Considerons, puis apres, en particulier chacun de ces trois points, desquels le saint Esprit a si clairement convaincu le monde par la prédication des Apôtres, assavoir, du peché, de la justice, & du jugement. Du premier, retenons que tous les hommes sont sous le peché, & par consequent en estat de malediction, & de condamnation eternelle. Nous mesmes, qui croyons, & qui par le benefice de Iesus Christ auons esté délivrez de cet estat-là, nous y estions naturellement aussi bien que les autres. Nous sommes aujourd'hui les enfans de Dieu, mais de nature, nous estions, aussi bien qu'eux, enfans d'ire. Ils ne croyent pas en Iesus Christ, aussi ne ferions-nous, si par une particuliere misericorde, il ne nous eust ouvert les yeux. Ils aiment mieux demeurer en la mort, que de venir à Christ, pour avoir la vie, autant en ferions-nous s'il nous eust laissez à nous-mesmes, aussi bien que ceux-là. Humilions-nous donc devant Dieu, & si nous ne sommes pas
ce

ce qu'est la plus-part du monde, reconnoissons que c'est par sa bonté, & non pas par nôtre vertu. *Nous aussi, dit l'Apôtre, estions autresfois insensez, rebelles, abusez, servans à diverses convoitises & à diverses voluptez, vivant en malice & en envie, dignes d'estre hais, & nous haïssans l'un l'autre. Mais quand la bénignité, & l'amour de Dieu nôtre Sauveur, envers les hommes, est clairement apparüe, il nous a sauvez, non point par œuvres de justice que nous eussions faites, mais selon sa misericorde, par le lavement de la regeneration, & par le renouvellement du S.Esprit, lequel il a respandu abondamment en nous par Iesus Christ nôtre Sauveur.* Qu'il ne nous arrive donc jamais de nous attribuer aucune partie de nôtre salut, nous le devons tout entier à sa grace. Car, hélas ! ô bon Dieu, si tu nous eusses regardez en nous-mesmes, qu'y eusses-tu trouvé qu'une nature toute vicieuse, & toute corrompüe par le peché; qu'une chair rebelle à ta Loy; que des yeux aveugles à ta lumiere; que des oreilles sourdes à ta Parole; & en un mot, que toute matière de nous maudire, & de nous donner éternellement? Et si tu

nous eusses laissez en l'estat où tu nous as trouvez, ne nous eust-il pas mieux valu, aussi bien qu'à Judas, que nous n'eussions jamais esté nez? Mais tu es un Dieu pitoyable, misericordieux, tardif à colere, abondant en grace, qui ne veut point la mort des pecheurs, mais qu'ils se convertissent & qu'ils vivent; & c'est pour cela que tu nous as fait grace, & que tu nous as amenez à la connoissance de ton salut, dont ton saint Nom soit benit éternelleme.

De la seconde verité, que le S. Esprit; à sa venuë, a revelée à tout le monde, assavoir, que la vraye justice de l'homme consiste en la remission des pechez, par la foy en nôtre Sauveur, qui en a fait la propiciation par sa mort; apprenons à establir en cela seul nôtre justification, & à faire litiere de nôtre justice, de nôtre sainteté, de tous nos prétendus merites; & en un mot, de toutes choses, afin que nous gagnions Iesus Christ, & que nous soyons trouvez en lui ayant non point nostre justice qui est de la Loy, mais celle qui est par la foy de Christ, & qu'estant justifiez par la foy, nous ayons paix envers Dieu, nous
tenions

tenions ferme à sa grace, & nous glorifions en l'esperance de sa gloire. Nulle autre voye d'estre justifié ne peut donner ces avantages à l'ame du Chrestien. Car toutes les justices des hommes sont comme un drap souillé de sang, qui souille au lieu de nettoyer. C'est un roseau rompu, sur lequel si quelqu'un s'appuye, il lui perce la main, au lieu de la lui soutenir. Et de fait, ne voyez-vous pas que ceux qui preschent tant la justification par leurs œuvres, sont ceux-là-mesmes qui enseignent qu'il faut tousjours douter de son salut? Mais nous qui renonçons à nos propres justices, qui, à l'exemple de S. Paul, ne les estimons non plus que du fumier, & qui mettons toute nôtre esperance en Christ, en l'efficace de sa mort, & en la faveur de son intercession envers Dieu, esperons parfaitement en la grace qui nous est présentée en lui, jusques à ce qu'il soit revelé, estant tres-assurez que cette esperance, laquelle nous *tenons comme une ancre seure & ferme de l'ame, & par laquelle nous penetrons jusqu'au dedans du voile, où il est entré comme auantcoureur pour nous, ne nous confondra*

202 *Sermon sur l'Evang. selon S. Jean,*
point. Nous savons bien que nous sommes pecheurs, & que nous ne nous pourrions justifier devant Dieu par nos œuvres; mais nous savons aussi que *si quelqu'un a peché, nous avons un advocat envers le Pere, assavoir Iesus Christ le juste, qui a esté fait la propiciation pour nos pechez.* Nos consciences nous accusent de beaucoup de vices qui sont en nous, & de beaucoup d'offenses que nous avons commises contre Dieu. C'est pourquoy nous n'esperons rien de nous-mesmes, de rien qui soit en nous, ni qui puisse partir de nous. C'est en toy, ô Seigneur Iesus, que nous avons toute nôtre esperance. Car tu as esté livré pour nos fautes, tu es ressuscité pour nostre justification: & pour rendre accomplie nôtre propiciation, tu es entré par ton propre sang dans le Saint des Saints, dans lequel tu comparois continuellement pour nous devant Dieu, priant pour nous, afin que *nostre foy ne defaille point*, mais que nous soyons de plus en plus confirmés en la grace, & amenés finalement à ta gloire céleste, & que *là-où tu es, nous soyons aussi.* Retenons bien cette leçon, mes frères, & nous armons
de

de cette pensée, contre toutes les doutes, les défiances & les tentations dont le Diable & nôtre propre chair pourroyent assaillir nôtre foy, afin qu'elle ne soit jamais esbranlée, mais que nous ayons, vivans & mourans, cette ferme persuasion, qu'il n'y a point de condamnation pour nous, parce que nous sommes en Iesus Christ, & qu'en lui nous ayons le salut & la vie.

Finalemēt, soyons soigneux, d'imprimer bien avant en nôtre memoire, & en nôtre cœur, cette dernière verité que le S. Esprit nous a si souvent & si clairement enseignée, que le Seigneur Iesus, en son dernier avènement, jugera tous les ennemis de son regne, & mettra fin à leur tyrannie, comme au premier il a jugé leur chef, qui est le Prince de ce monde, l'ayant depossédé de l'Empire qu'il exerçoit auparavant avec tant d'efficace sur toutes les nations de la Terre. Aujourd'huy, ils blasphement contre sa verité, & persécutent outrageusement son Eglise : mais un jour, ils seront jugez, & traittez selon leurs merites ; & son Eglise se verra delivrée de tous les maux sous lesquels ils l'auront fait soupirer.

Car c'est chose juste envers Dieu qu'il rende affliction à ceux qui nous affligent, & à nous qui sommes affligez, relasche avec tous ses saints, lors que le Seigneur Iesus sera revelé du ciel avec les Anges de sa puissance, avec flamme de feu, exerçant vengeance contre ceux qui ne connoissent point Dieu, & qui n'obeissent point à l'Evangile de nostre Seigneur Iesus Christ, lesquels seront punis de perdition éternelle, de par la face du Seigneur & de par la gloire de sa force, quand il viendra pour estre glorifié en ses Saints, & rendu admirable en tous les croyans. Ne vous glorifiez donc point, ô adverfaires, de ce que pour un temps il lasche les resnes à vôtre insolence, & vous laisse impunément exercer vos fureurs contre son Eglise. Il viendra, il viendra un jour, & vous fera bien voir que sa justice n'a pas les yeux bandez, ni n'a point égaré ses balances, pour ne voir ni n'examiner point vos pechez. Et que deviendrez-vous, alors, quand il vous citera, par la trompette de l'Archange, devant ce tribunal redoutable, auquel il vous sera impossible de vous cacher, & insupportable de comparoistre, & où il vous fera rendre compte de toutes les offenses

offenses que vous aurez commises contre lui, de tous les blasphèmes que vous aurez vomis contre son Evangile, de tous les outrages que vous aurez faits à ses saints, de votre résistance obstinée aux inspirations & aux mouvemens de son S. Esprit, & du mépris que vous aurez fait *des richesses de sa bénignité, de sa patience & de sa longue attente, lors qu'il vous convioit à repentance?* Quelle sera votre confusion, quelle sera votre terreur, quel sera votre desespoir quand vous entendrez cette effroyable voix, *Allez, maudits, au feu éternel, qui est préparé au Diable & à ses Anges?* Mais je laisse ces malheureux au jugement de Dieu, & me tourne vers vous, fidèles, pour consoler vos ames par l'attente de ce grand jour qui mettra fin à tous vos maux, & qui essuyera toutes vos larmes. Vous souffrez aujourd'huy des afflictions pour l'Evangile de nôtre Seigneur Iesus Christ, & vous voyez les ennemis de Dieu & les vôtres insulter à votre misère, vous cracher au visage, vous abbruver, en votre croix, de fiel & de vinaigre, & danser, par manière de dire, sur vos tombeaux. Mais ne perdez

206 *Sermon sur l'Evang. selon S. Iean,*
point courage, ce ne sera pas pour tous-
jours. Bien-tost tous ces Egyptiens qui
vous poursuivent avec tant de fureur, se-
ront engloutis des flots de sa colere; &
nous, au contraire, apres auoir passé, à
piéd sec, au travers des abyssmes, & auoir
esté conduits par sa colomne, nourris de
sa manne, & defalterez de ses eaux fail-
lantes en vie eternelle, nous-nous ver-
rons introduits dans sa Canaan celeste,
pour y gouster le lait & le miel de ses
consolations eternelles. Ce jour-là s'a-
vance petit à petit, & ne manquera point
de venir, pour nous faire voir sa grande
gloire en la punition de tous les méchans
& en vôtre finale redemption. *Car le*
Seigneur fait bien delivrer de tentation ceux
qui l'honorent, & reserver les injustes pour
estre punis au jour du jugement. Et alors
comme nôtre Seigneur Iesus Christ,
apres sa resurrection, disoit à ses disciples
qui lui parloyent de ses souffrances, &
quelles? comme s'il les eust déjà oubliées;
vous oublierez aussi toutes les vôtres,
noyant la memoire de vos ennuis dans
le fleuve de ses delices, & trouvant en sa
face le rassasiement de joye que vous y
aurez

Luc 24.
19.

aurez esperé. O quand verrons-nous luire cette journée, si terrible pour les impies, & si desirable pour les fideles, où nous n'entendrons plus blasphemer son Nom; où nous ne verrons plus son Eglise dans l'opprobre, & dans la souffrance; & où nous ne serons plus exposez aux tentations & aux maux qui nous travaillent aujourd'huy? mais où toutes les promesses qu'il a faites à ses enfans, & toutes les menaces qu'il a faites à ses ennemis, estant verifiées pleinement, sa misericorde & sa justice paroistront toutes deux veritablement en leur lustre, à la veuë de tout l'univers. Mes freres, ayons patience *jusqu'à ce que le nombre de nos compagnons de service soit accompli. Encore un peu de temps, & celui qui doit venir, viendra, & ne tardera point.* Ne nous tourmentons point à en vouloir savoir le moment precis. C'est un secret qu'il a reservé à sa propre sagesse. En vain nous distillerions-nous l'esprit là-dessus, nous ne le trouverions point. Contentons-nous de nous bien preparer à son auënement, par de continuëls exercices de foy, de repentance, de devotion, & de chari-

208. *Sermon sur S. Iean, chap. XVI. v. 8. 9. &c.*
té, afin d'estre trouvez veillans, d'auoir
part, avec les sages vierges, à la réjouif-
fance de nôtre Espoux, &, apres auoir
veû de nos propres yeux la magnificen-
ce de son Iugement, d'estre ravis au de-
vant de lui, sur les nuées, & introduits par
lui, & avec lui, en la felicité immortelle
de son Royaume, pour l'y benir & l'y glo-
rifier à tousjours, en la compagnie de ses
Anges, & de tous les esprits bienheu-
reux. Ainsi soit-il.

Sermon

